



DECISION N°009/CNCC/DG/2022

PORANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO

N°006/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE GUERITES-MIRADORS ET VRD AU CENTRE DE VIE DE
NGOULENTANG PAR MENGANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL
DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

.....

Le Directeur Général

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005/008 du 30 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n°2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision N°276/CNCC/DG/2019 du 25 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Décide :

Article 1 :

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à la société
ETS BERRIN BP : **615 Dschang** ; Tél: **675 43 82 52/699 59 90 54** ;

- **Montant TTC du Marché : 36 220 845 FCFA.**
- **Délai d'exécution : Deux (02) mois.**

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliation : - ARMP
- MINMAP
- AFFICHAGE

Douala, le

12 JUL 2022

